

L'égalité homme-femme : un prêt-à-penser idéologique ?

CAFE-PHILO

Groupe de réflexion philosophique

Jeudi 15 mars 2016 - Bujumbura

Disons-le d'emblée : le thème de ce café philo ne fut pas suivi par la majorité des participants. En effet, plutôt que de débattre sur d'éventuels dictats idéologiques verrouillant le débat homme-femme, nombre de participants illustrèrent — sciemment ou à leur insu ? — l'existence de tels dictats en orientant spontanément leur discours vers le classique questionnement sur le statut de la femme dans nos sociétés (occidentales, burundaise, etc.), remplaçant ipso facto la question — *prêt-à-penser idéologique* ? — par une affirmation implicite.

Car si la différence homme-femme est un truisme, quel "intérêt" y avait-il à transformer cette différence en une hiérarchie ? Voilà la question centrale à laquelle ce café-philo n'aura pas répondu, se limitant à la première partie de l'intitulé du thème proposé ce jour.

Furent ainsi évoqués sans surprise les points suivants :

- Inégalité des salaires.
- Inégalité actée dans le code pénal de certains pays.
- Inégalité revendiquée dans les religions monothéistes et le Bouddhisme.
- Inégalité de fait : moindre accès à l'éducation, mariage forcé, harcèlement, viol, etc.
- La femme, objet utilitaire, se monnaie en vaches dans ce coin-ci du monde.
- La femme subit une forte pression sociale — système éducatif, idéal publicitaire, etc. — pour la contraindre à se conformer à un rôle (du reste, une pression similaire embrigade elle aussi les hommes, prouvant par là que ce point est hors sujet...).
- La jeune fille ne peut disposer de son temps aussi librement que le jeune homme : sorties festives soumises à conditions — liberté conditionnelle ? — voire interdites. Outre que la femme, à l'instar des enfants, est un être à protéger des dangers à fréquenter certains lieux et certaines personnes, une attitude trop libre ternit sa réputation. La femme est ainsi à protéger du risque, tandis que l'homme est à éduquer au risque. La femme peut-elle apprendre ?
- La jeune fille a des comptes à rendre sur son corps dont elle est la gardienne : tenue vestimentaire, virginité avant le mariage.
- L'image de la femme et de la fille véhiculée sur certains sites internet est dégradante (à mettre en lien avec le fait que beaucoup d'adolescents dépensent un temps considérable sur ces médias). Pourquoi ces mêmes images ne dégradent-elles pas les hommes ?
- La place sociale de la femme peut-elle être imposée par la loi ou s'améliorera-t-elle plus durablement par une évolution 'naturelle' des idées ? L'éducation n'est-elle pas le vecteur idéal pour assurer l'égalité homme-femme ? Ou cette valeur ne sera-t-elle jamais mieux transmise qu'exemplifiée par la famille ?
- A-t-on le droit d'accorder des droits aux femmes ? N'y a-t-il pas là une arrogance masculine ? Ces droits n'indiquent-ils pas surtout une suprématie masculine ?
- Tout pays connaît ce type de la femme indépendante, animée d'une volonté individuelle de s'affirmer en tant que personne dotée des mêmes droits que chacun. Mais ce désir de changement n'est-il pas trop isolé pour résister à la force sociale ? Cette femme peut-elle efficacement transmettre ses valeurs aux générations suivantes ?
- Intégrer le 'genre' dans le droit peut-il à moyen terme améliorer le statut de la femme ? Le cadre juridique une fois acquis, celui-ci peut-il influencer positivement les comportements sociaux et les relations au sein de la famille ?
- Faut-il obligatoirement que les femmes aient les mêmes droits que les hommes ?
- Si le lien existe, l'égalité et assurée. Que ce lien se rompe et l'égalité disparaît.

- La femme “bénéficiaire” d’exemptions durant le Ramadan (par exemple, la survenue de ses règles la dispense du jeûne). Mais ce privilège n’est-il pas en fait une exclusion ? Pire : l’exclusion de l’être impur...
- La femme qui fait son bébé toute seule... A qui cette mère-célibataire porte-t-elle préjudice ? Doit-elle craindre une stigmatisation du fait de sortir du modèle familial classique ? Ce ‘choix’, inconcevable dans certaines régions du monde, est-il en réalité un non-choix consécutif à l’échec de pouvoir embrasser ce modèle ? N’est-il pas lourdement intolérant de parler d’échec ?
- L’Iran : cette modestie vestimentaire imposée aux femmes n’est-elle pas une hypocrisie ?
- Le taux de séropositifs est bas aussi bien au Burundi qu’en Iran. Par contre il est élevé aux Pays-Bas. Ce taux est-il un indicateur d’une certaine liberté des mœurs sexuelles et par là d’une ‘mobilité’ relationnelle de la femme ? Posons la questions aux prostituées Thaïlandaises...

Dans ce débat, on aurait aimé être davantage confronté au point de vue de personnes locales, plutôt que ressasser un son de cloche occidental qui prend des airs de refrain...

Mais pour qui lit entre les lignes, ce débat révèle qu’il a toutes les raisons d’avoir lieu, mais avec davantage d’impertinences.